

Allocations de recherche

L'Ecole Doctorale met à la disposition des étudiants admis en deuxième année de master de recherche (mathématiques ou informatique) un nombre limité d'allocations de recherche. Les étudiants qui souhaiteraient en bénéficier sont priés de présenter au Secrétariat de l'Ecole Doctorale **avant le 9 mars 2013**:

- Un Curriculum Vitae (il faut préciser le sujet du mémoire et mentionner le nom de l'encadreur).
- Photocopie du diplôme et du relevé de notes de la première année de master ou de la maîtrise.
- Photocopie du diplôme de la licence.

Stages

Les doctorants qui voudraient effectuer un stage à l'étranger ou bien participer à un colloque national ou international pendant la période allant du 15 avril au 30 mai 2013 sont priés de présenter au Secrétariat de l'Ecole Doctorale **avant le 9 mars 2013**:

- Une invitation ou une attestation de participation mentionnant les frais globaux d'inscription.
- Une attestation du prix du billet d'avion délivrée par une agence Tunis-air.
- Une demande de stage ou de participation à un colloque au nom du Doyen de la Faculté des Sciences de Monastir.

Le Directeur de l'Ecole Doctorale

Fathi NASR BEN EL HADJ AMOR